Dépréciation des Actifs : renforcez la pertinence de vos tests de dépréciation

Public concerné

- Consolideurs, Responsables financiers, Contrôleurs de gestion

Prérequis

- Maitrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

Durée Présentiel : 0,5 jours (3h30)
Distanciel : 1 demi-journées (3h30)

Date et Lieu Consultez les sessions programmées en région

Prix 590 € HT
(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Appliquer les principes de la norme IAS 36 et des règles françaises et être en mesure de réaliser des tests de dépréciation dans les deux référentiels
- • Expliquer les interactions entre les normes IAS 36 et IFRS 16

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Dépréciation des Actifs : renforcez la pertinence de vos tests de dépréciation

Contenu détaillé de la formation

Programme

VUE D'ENSEMBLE DES TESTS DE DEPRECIATION
- Les principes du test de dépréciation
- Les actifs concernés et le niveau des tests de dépréciation
- Quand tester les actifs et dans quel ordre ?
- Comment comptabiliser une perte et une reprise de valeur

DETERMINATION DE LA VALEUR D'UTILITE
- Formule et concepts généraux
- Détermination des flux de trésorerie
- Détermination de la valeur terminale
- Détermination du taux d'actualisation

DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR ET INFORMATIONS EN ANNEXE
- Détermination de la juste valeur
- Réconciliation juste valeur, valeur d'utilité et capitalisation boursière
- Informations à fournir en annexe : quelles sont les bonnes pratiques ?

LES INTERACTIONS AVEC LA NORME IFRS 16 SONT DETAILLEES AUX DIFFERENTES ETAPES

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Dépréciation des Actifs : renforcez la pertinence de vos tests de dépréciation

Contenu de la formation

Modalités D'EVALUATION
- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

Modalités D'accès
- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). https://www.rydge.fr/contact
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'accès
- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

Nom et adresse de l'organisme de formation

RYDGE ACADEMIE – Tour Trinity – 1 bis Place de la Défense – 19 Avenue de la Division Leclerc, 92800 Puteaux

Formateur

Expert RYDGE et pédagogue RYDGE ACADEMiE

Sanction de la formation

Attestation de formation

Nature de l'action

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

Suivi de l'action et appréciation des résultats

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre
Taux de satisfaction apprenant

Handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre réfèrent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. svinson@rydge.fr

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE ACADÉMIE

RYDGE AVOCATS

RYDGE GESTION PRIVÉE

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Académie, département de formation de RYDGE CONSEIL SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Académie visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

Éclairer
Entreprendre
Réussir

rydge.fr

RYDGE Conseil